

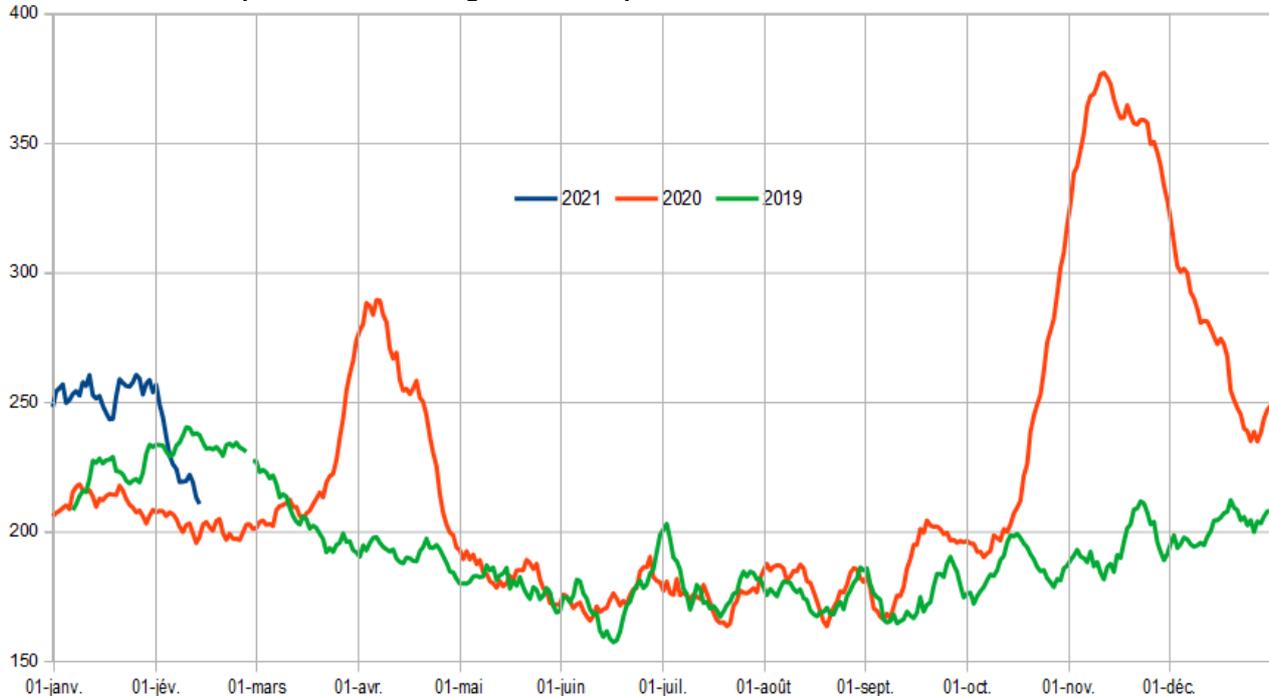


Communiqué de presse

Depuis le 1^{er} janvier 2021, Auvergne-Rhône-Alpes n'est plus la région où la surmortalité est la plus élevée

Entre le 1^{er} septembre 2020 et le 14 février 2021, soit depuis le début de la « deuxième vague » de la crise sanitaire, la région Auvergne-Rhône-Alpes a enregistré 42 935 décès toutes causes confondues, soit 32 % de plus qu'un an auparavant sur la même période. Elle est la première région où la surmortalité, due essentiellement à la deuxième vague de la Covid-19, est la plus élevée, devant Bourgogne-Franche-Comté (+ 27 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 23 %). En janvier 2021, le nombre de décès oscillait autour des 250 décès quotidiens. Depuis, ce nombre est orienté à la baisse mais son ampleur reste encore à confirmer (méthodologie).

Évolution des décès quotidiens en Auvergne-Rhône-Alpes

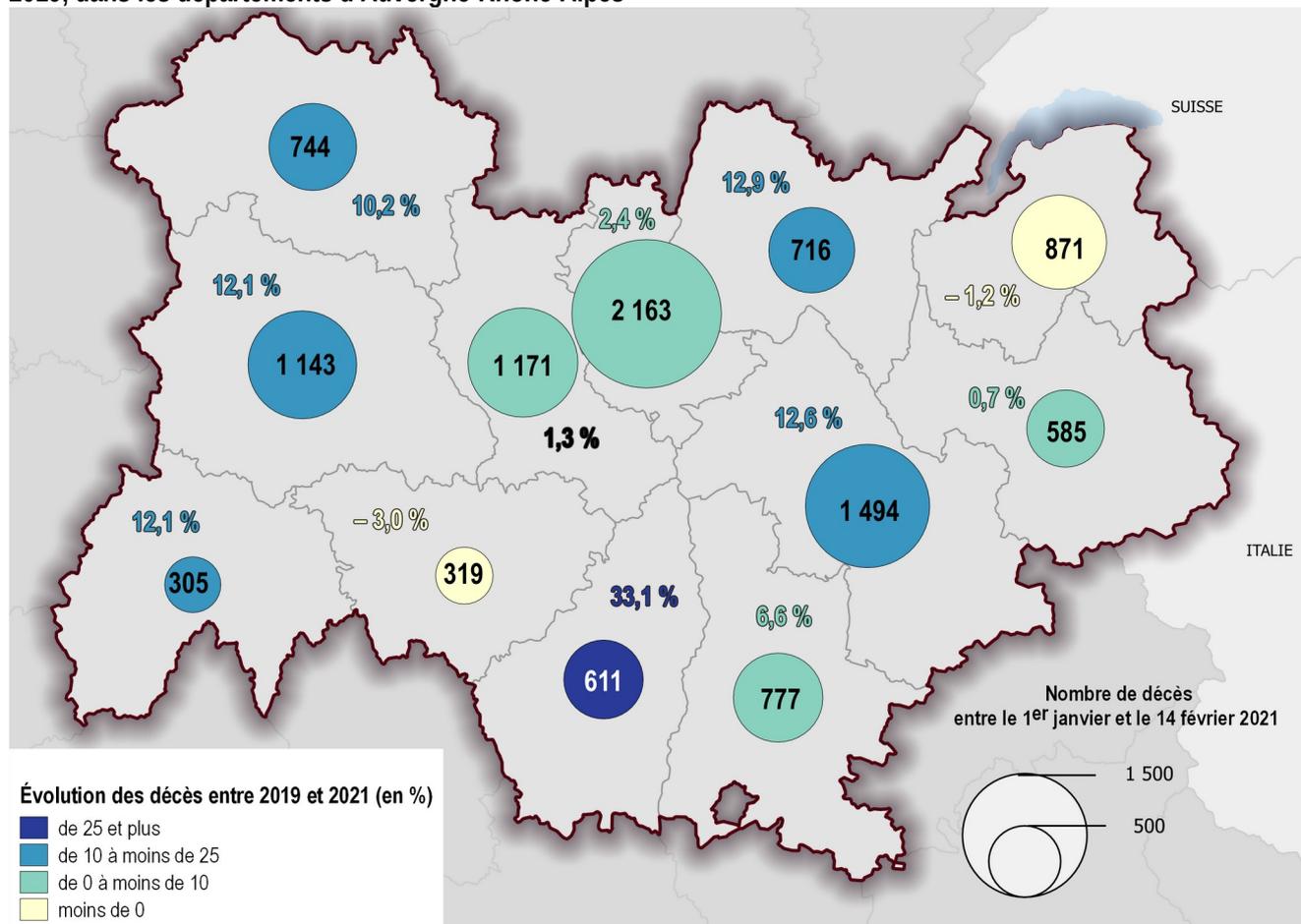


Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires).

Source : Insee, État civil

Depuis le début de l'année (données arrêtées au 14 février 2021), Auvergne-Rhône-Alpes a enregistré 10 899 décès, soit 16 % de plus qu'en 2020 et 7 % de plus qu'en 2019 sur la même période. Les décès causés par la grippe hivernale avaient été plus nombreux début 2019 qu'en 2020. Par rapport à 2019, la région présente la quatrième surmortalité la plus élevée, assez loin derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 17 %), Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est (+ 16 %).

Évolution du nombre de décès cumulé entre le 1^{er} janvier et le 14 février 2021 par rapport à la même période de 2019, dans les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes



Note de lecture : dans le Rhône, le nombre total de décès entre le 1^{er} janvier et le 14 février a augmenté de 2,4 % entre 2019 et 2021.
Source : Insee, État civil

Mayotte mis à part, l'Ardèche est le département français qui enregistre la plus forte hausse des décès depuis le début de l'année par rapport à 2019 (+ 33 %). Six départements de la région (Ardèche, Ain, Isère, Cantal, Puy-de-Dôme et Allier) sont au-dessus de la moyenne nationale (+ 7 %).

En France, la surmortalité est de 14 % par rapport à 2020. La Lozère est le département français qui enregistre la plus forte progression des décès (+ 54 %). En Auvergne-Rhône-Alpes, la Drôme arrive en tête (+ 32 %) suivie de l'Allier (+ 31 %) et de l'Ardèche (+ 31 %).

Depuis l'apparition de la Covid-19 en France (période du 1^{er} mars 2020 au 14 février 2021), 653 935 décès ont été enregistrés en France (toutes causes confondues) et 79 168 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Note méthodologique :

Exceptionnellement, l'Insee diffuse le nombre de décès par jour et par département. Il s'agit de décès toutes causes confondues et pas seulement des décès liés à la Covid-19. Les décès sont enregistrés dans la commune où ils ont eu lieu (et non au lieu de résidence), à la date du décès. Les décès survenus pendant une période en 2021 sont comparés aux décès survenus pendant sur la même période un an auparavant, voire sur l'année précédente (2019). Lorsque les décès sont supérieurs à la période de comparaison, on parle d'excédent de décès.

L'analyse des décès entre le 1^{er} janvier et le 14 février 2021 porte sur les décès transmis **par voie dématérialisée ou par voie papier** par les mairies à l'Insee (statistiques à la date du 24 février 2021).

Il est important de noter que ces données sont très provisoires et seront révisées à chaque nouvelle publication. Les données les plus récentes sont incomplètes car les communes ont une semaine pour transmettre les données et le délai de transmission varie en fonction du jour de la semaine. La rapidité de remontée de ces informations varie également selon les départements et pourrait être perturbée par les mesures de confinement, comme par le choix des modalités de transmission (dématérialisé ou courrier postal).